Estuaire et Littoral Loire Océan

2023

rapport d'activités

©Arnaud Dréan

audran
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

sommaire

l'agence 9

- l'agence du territoire ELLO 11
- le projet d'agence 12
- instances et partenaires (en 2023) 15
- résultat 2023 17
- l'équipe 18
- vie d'agence 20

défi 1 : révéler les enjeux de l'ELLO 23

défi 2 : favoriser le recyclage du foncier 31

défi 3 : outiller la nature en ville et en village 39

défi 4 : travailler la qualité de vi(ll)e 45

défi 5 : mobiliser l'ingénierie du projet urbain 51

agence sur la place publique 57

Si l'addrn est d'abord un outil d'ingénierie partagé au service de ses membres, elle a aussi comme toute agence d'urbanisme, une mission importante de diffusion de la culture urbaine et de participation au débat public sur la ville.

Ces dernières années, l'addrn a renforcé son rôle d'agence sur la place publique. C'est d'ailleurs un des axes de travail de son projet d'agence.

En 2023, ce rôle d'agence sur la place publique s'est poursuivi, notamment avec un colloque « habiter la mer » qui a suscité beaucoup d'intérêt, ou une conférence de présentation du guide de l'architecture contemporaine, Saint-Nazaire Nantes. Dans les deux cas, l'agence a démontré sa capacité à développer des évènements en partenariat avec d'autres structures : l'agence d'urbanisme de Bayonne et du Pays basque (audap) dans le premier cas et la maison régionale de l'architecture dans le second cas.

Dans la poursuite de ce qui a été initié ces dernières années , l'addrn est en train de travailler à l'organisation de deux colloques en 2024. En plus du colloque, l'addrn a aussi publié une étude sur « les nouveaux d'ELLO », très lue et commentée et dont le format original d'édition a aussi été remarqué.

Ce rôle important de l'agence doit prendre l'année prochaine une nouvelle ampleur. En effet, en 2023, a débuté le chantier des futurs locaux de l'addrn au 37, avenue Albert De Mun à Saint-Nazaire ; en façade sur l'avenue, l'agence aura pignon sur rue avec un espace de 200 m² destiné à l'organisation d'expositions et de conférences sur les dynamiques de notre grand territoire, de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan (ELLO). Ce projet, développé depuis plusieurs années, apportera au territoire, un espace de médiation, de rencontre et de débat sur l'avenir de nos villes et territoires qui n'existe pas aujourd'hui. Nous l'attendons tous avec impatience !

En attendant cette heureuse perspective, l'addrn s'est installée de manière temporaire dans l'îlot Willy Brandt. Nous avons eu l'occasion, avec quelques collègues du conseil d'administration, de partager avec toute l'équipe, un moment convivial à la fois de voeux et d'inauguration. L'ensemble des collaborateurs de l'agence ont fait les efforts d'adaptation à cette situation transitoire et à une forte contrainte de surface. Au nom de l'ensemble des membres de l'addrn, je veux les remercier de leur implication et mobilisation constante au service de notre territoire.

David Samzun

Président de l'agence d'urbanisme
de la région de Saint-Nazaire

6

2023 est la première année d'application du nouveau projet d'agence de l'addrn. S'il n'a pas constitué une révolution mais s'inscrit dans la continuité de l'ADN originel et original de l'addrn, il consacre néanmoins des évolutions importantes.

La première est une agence désormais à l'échelle du grand territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan. De grands dossiers lancés ou poursuivis en 2023 témoignent de cette dimension territoriale : c'est particulièrement le cas des documents de planification avec la poursuite du PLUi de Estuaire et Sillon, l'implication dans le troisième SCoT Nantes Saint-Nazaire (aux côtés du Pôle métropolitain et conjointement avec nos collègues de l'Auran) et le lancement du SCoT et du PLUi de Redon agglomération.

L'ingénierie du projet urbain, une tradition à l'addrn, continue également de se déployer au-delà de Saint-Nazaire : après les plans-guides centres bourgs et PVD, dont plusieurs ont été finalisés en 2023 (La Roche-Bernard- Nivillac, Muzillac, Saint-André-des-Eaux, Villeneuve-en-Retz, Chaumes-en-Retz), ont aussi débuté en lien et complément du PLUi des missions sur les deux principales communes d'Estuaire et Sillon (Savenay et Saint-Etienne-de-Montluc).

De nouveaux défis validés par les membres du conseil d'administration de l'agence se travaillent de manière nouvelle.

C'est tout d'abord le cas du recyclage foncier, avec des missions qui conjuguent les différentes compétences présentes à l'addrn (observation, infographie, projet urbain et planification) et se déploient sur différents territoires (Sud Estuaire, Cap Atlantique...). Des missions importantes se développent sur l'intensification des zones économiques en cumulant le déploiement de l'outil d'observation du foncier économique, créé en interne par l'équipe de l'addrn, et des déclinaisons plus opérationnelles, y compris sur l'enjeu économique majeur du territoire, le Port. En complément de ces missions opérationnelles, l'addrn s'attache aussi sur cette thématique à développer des partenariats de prospective, comme celui initié en 2023 avec l'école d'architecture de Rennes qui a mobilisé les étudiants sur Saint-Nazaire agglomération et Estuaire et Sillon pour un sujet nouveau dans les écoles où le foncier et le bâti économiques n'étaient quasiment jamais investigués.

C'est aussi le cas de la nature en ville où l'agence est notamment sollicitée de manière très opérationnelle sur Saint-Nazaire tout en poursuivant son partenariat original avec le PNR de Brière.

Enfin, des missions sur la qualité se développent, par exemple via l'élaboration de chartes de qualité des constructions et de l'habitat. En 2023, a été aussi publié un travail d'observation spécifique à l'habitat individuel en ville.

Conformément aux objectifs posés dans le projet d'agence, ces missions sont menées de manière encore plus transversale que précédemment, avec des équipes-projets mobilisant la diversité des compétences présentes au sein de l'addrn.

Avec toute l'équipe, c'est bien cette richesse des agences d'urbanisme, allant de l'observation des dynamiques territoriales jusqu'à l'accompagnement concret de nos membres, que nous nous efforçons de faire vivre. Et toujours avec enthousiasme et motivation !

Pierre Vionnet

Directeur général
de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

©Arnaud Dréan

l'agence

territoire Estuaire et Littoral Loire Océan - ELLO

l'agence du territoire ELLO

ELLO c'est quoi ?

Estuaire et Littoral Loire Océan est un espace de coopération territoriale qui regroupe 8 intercommunalités adhérentes à l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (Saint-Nazaire agglomération, Redon Agglomération, Cap Atlantique, Arc Sud Bretagne, Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon, Sud Estuaire et Pornic agglo Pays de Retz). L'agence telle une « maison commune » est l'outil d'ingénierie mutualisé de cet ensemble de 467 000 habitants qui s'inscrit dans une double dynamique, littorale et métropolitaine avec le pôle Nantes Saint-Nazaire. ELLO porte l'ambition de concilier l'attractivité économique et résidentielle et la préservation d'un cadre de vie exceptionnel. L'eau est l'élément prédominant de ce territoire. Les estuaires de la Loire et de la Vilaine, la façade littorale et les marais sont le socle où se croisent de nombreux enjeux de coopération entre intercommunalités (accueil des hommes et des activités, développement touristique, transition énergétique et environnementale, valorisation des espaces naturels et agricoles, mobilités durables, etc.).

ELLO en cartes

2023, c'est l'année de la valorisation de l'atlas ELLO édité en 2022 suite à deux années de travail et qui auront nécessité une forte mobilisation de l'équipe de l'addrn.

Rappelons que ce document emblématique de l'addrn met en perspective les caractéristiques de son territoire d'intervention, situé à l'ouest de la Loire-Atlantique et au sud de la Bretagne et qui s'étend de la baie de Bourgneuf aux rives de la Vilaine. Cet ouvrage présente les caractéristiques intrinsèques de ce territoire comme son caractère littoral, l'importance de l'eau ou son réseau de villes petites et moyennes. Page après page, l'atlas analyse les grandes dynamiques qui le traversent comme les enjeux d'attractivité, les évolutions démographiques et économiques ou la manière de penser et concevoir l'urbanisme.

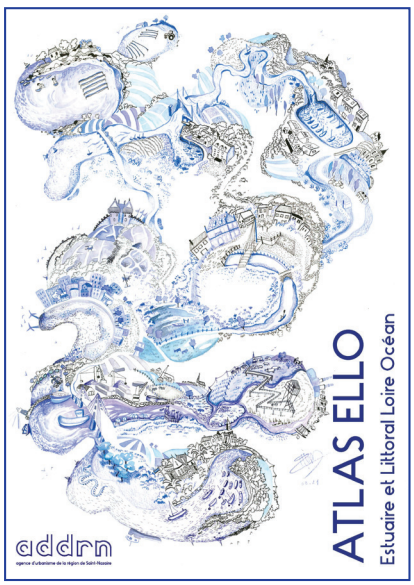

12

le projet d'agence

pourquoi un projet d'agence ?

Créée en 1989 sous la forme originale de la Délégation au développement de la région de Saint-Nazaire, la DDRN est devenue en 2007 une agence d'urbanisme (l'addrn). L'agence de la région de Saint-Nazaire a connu dans la période récente des évolutions importantes :

- L'élargissement du nombre de ses membres et la consolidation d'un périmètre cohérent de l'estuaire de la Vilaine à la baie de Bourgneuf (le territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan) ;
- Des interventions de plus en plus complexes et diverses, y compris au sein des communes petites et moyennes du territoire ;
- Un confortement de l'équipe, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs (le tiers des effectifs de l'agence est arrivé dans les trois dernières années).

À partir de 2023 et pour la première fois, l'addrn élabore un programme partenarial pluriannuel adossé à un projet d'agence. Cela permet de donner à l'agence et à ses membres une plus forte visibilité et correspond bien à la vocation de partenaire du temps long des agences d'urbanisme.

Dans ce double contexte d'évolution importante et de pluri-annualité du travail, il a semblé opportun d'adosser ce premier programme partenarial pluriannuel à une stratégie d'agence actualisée.

2023, l'an 1 du projet d'agence

Ce projet stratégique bâti en 2022 a été mis en œuvre en 2023 dans une logique partenariale :

- Basée sur l'écoute avec les membres de l'agence, les élus mais aussi leurs services, qui ont été sollicités dans le cadre des rendez-vous annuels ;
- En dialogue avec le conseil scientifique de l'addrn, qui a pu faire bénéficier de ses expériences variées ;
- Et co-construit avec l'équipe de l'agence, qui a été impliquée dès le début de la démarche avec la mise en place d'ateliers qui se sont prolongés en 2023 avec le comité de direction.

Ce projet stratégique se situe clairement entre continuité et évolution. L'ensemble des membres de l'addrn, à commencer par son président, ont exprimé leur volonté de poursuivre ce qui fait la spécificité de l'addrn : une agence d'urbanisme qui sait accompagner ses membres dans la concrétisation de leurs projets. Et cette permanence, depuis les origines, s'accompagne de la réalisation en cours de la consolidation géographique à l'échelle du territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan.

6 défis pour un programme partenarial 2023 - 2025

Dans ce contexte de continuité il a été convenu que l'agence devait aussi enrichir ce socle pour répondre au défi écologique global. Pour cela, les équipes de l'addrn doivent renforcer leurs compétences et leurs apports sur des thématiques nouvelles ou faisant l'objet d'attentes amplifiées de la part de nos membres. En résumé : poursuivre et compléter.

La rupture des pratiques d'aménagement induite par les crises écologique, énergétique, sanitaire et par le changement climatique rend encore plus impérative la mise en œuvre de projets globaux et intégrés. Les transformations écologiques et sociétales à l'œuvre ont un impact sur les missions de l'agence. Elles concernent de nombreux champs d'action : les travaux de prospective liés à l'adaptation aux risques ; la sobriété foncière et la sobriété carbone ; la nature en villes et en villages ; les continuités écologiques ville-campagne ; la fabrique d'un territoire résilient ; l'articulation entre urbanisme et les enjeux de santé, mobilités, de l'adaptation de l'industrie et de l'économie locale.

Afin de mieux répondre à ce contexte, le programme 2023 s'est appuyé sur une nouvelle structuration qui s'organise désormais seront 6 défis identifiés :

- défi 1 : révéler les enjeux de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan
- défi 2 : favoriser le recyclage du foncier
- défi 3 : « outiller » la nature en villes et en villages
- défi 4 : continuer à travailler la qualité de vi(ll)e
- défi 5 : mobiliser une ingénierie adaptée aux besoins
- défi 6 : considérer les enjeux agricoles

Rappelons que le cap que l'addrn est fixé pour les années à venir, entre consolidation du socle et prise en compte des nouveaux enjeux, implique un ajustement de ses modes de faire, passant essentiellement par un renforcement de pratiques déjà engagées (transversalité, agence sur la place publique, implication croissante vers les territoires périurbain et ruraux, intensification des partenariats et des réseaux).

Les interlocuteurs de la direction

Défi 1	Défi 2	Défi 3	Défi 4	Défi 5	Défi 6
Marie Pouplet	Elodie Lamouroux	Claude Maillère	Elodie Lamouroux	Elodie Lamouroux	

pilotage administratif et financier	agence sur la place publique
Sébastien Brieux en lien avec Marie Pouplet	Claude Maillère

les territoires partenaires de l'addrn

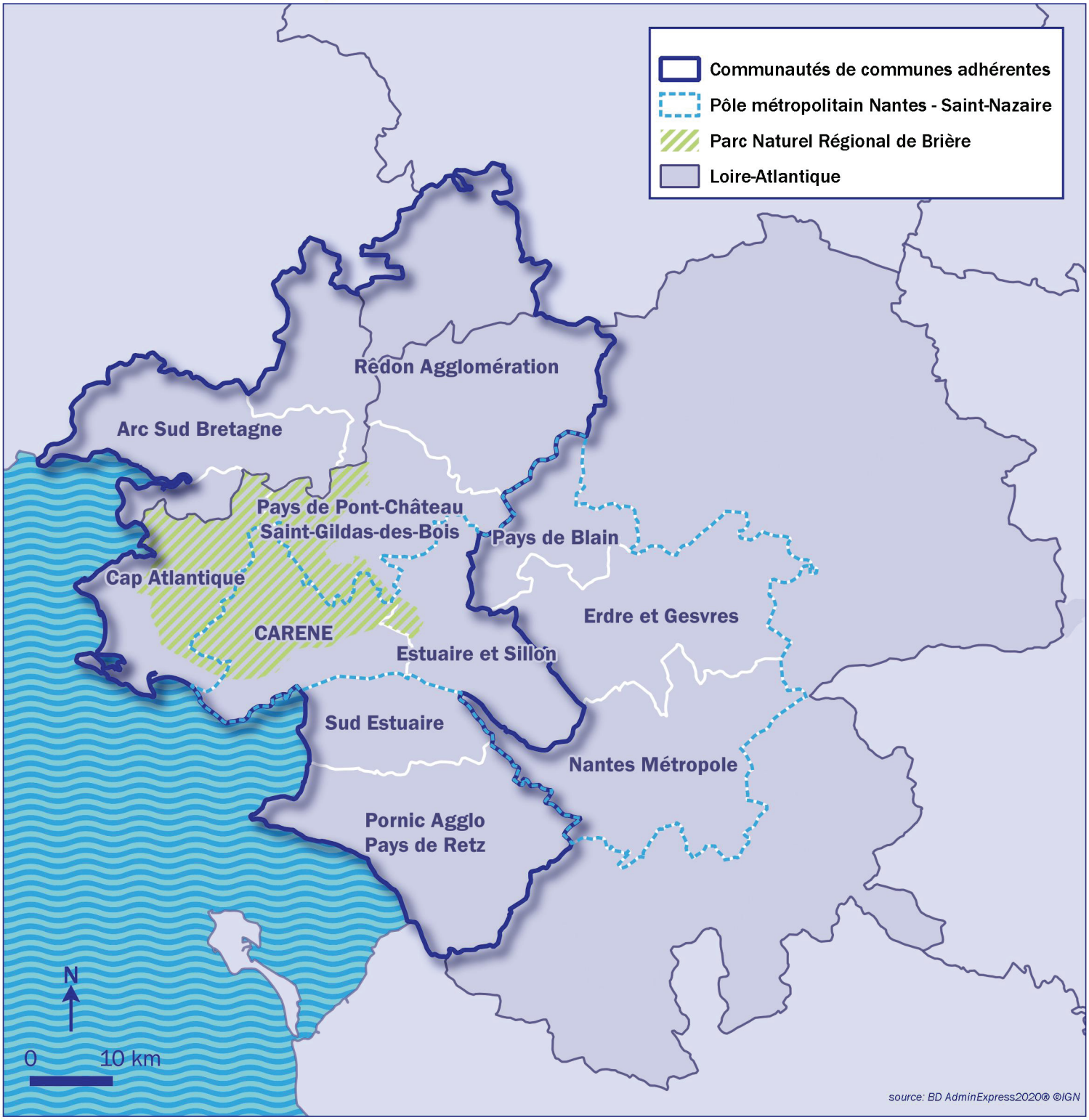

instances et partenaires (en 2023)

les membres de l'addrn

Les membres

- Saint-Nazaire agglomération
- Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP Atlantique)
- Communauté de communes Estuaire et Sillon
- Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
- Communauté de Communes Sud Estuaire
- Redon agglomération
- Pornic agglo Pays de Retz
- Communauté de communes Arc Sud Bretagne
- Ville de Saint-Nazaire
- Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
- Etat
- Département de Loire-Atlantique
- Port de Nantes Saint-Nazaire
- Parc naturel régional de Brière
- Région Pays de la Loire
- Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint-Nazaire
- Université de Nantes

Les membres associés

- Centre Hospitalier de Saint-Nazaire
- Chambre de Métiers et de l'artisanat région PDL
- CINA - Club Immobilier Nantes Atlantique
- EPF - Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique
- SILENE
- SNAT - Saint-Nazaire Agglomération Tourisme

Nouveaux adhérents 2023

- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
- Sonadev

Les instances de l'addrn en 2023

Les Conseils d'administration et les Assemblées générales :

Le 21 mars, CA & AGO

Le 27 juin, CA

Le 05 décembre, CA & AGO

les représentants

bureau au 31/12

Président de l'addrn
SAMZUN David - Président de Saint-Nazaire agglomération - Maire de Saint-Nazaire

Trésorier de l'addrn
CRIAUD Nicolas - Président de Cap Atlantique - Maire de Guérande

Secrétaire de l'addrn
MARY Jean-François - Président de Redon agglomération - Maire d'Allaire

conseil d'administration au 31/12

Cap Atlantique
CRIAUD Nicolas - Président - Maire de Guérande
SAMAMA Norbert - Vice-Président - Maire du Pouliguen

Chambre de commerce et d'industrie
MILLEREAU Cyril - élu CCIT - catégorie indutrie

Communauté de communes Arc Sud Bretagne
LE BORGNE Bruno - Président - Maire de La Roche-Bernard

Communauté de communes Estuaire et Sillon
NICOLEAU Rémy - Président - Maire de Saint-Étienne-de-Montluc

Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
MOGAN Jean-Louis - Président - Maire de Missillac

Communauté de communes Sud Estuaire
PACAUD Dorothée - Présidente - Maire de Saint-Brévin

Département de Loire-Atlantique
CHARRIER Jean - Vice-Président

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique
BATARD Mathieu – Directeur

Saint-Nazaire agglomération
SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président
AUFORT Claude - Vice-Président - Maire de Trignac
CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente - Maire de Besné
CHENEAU François - Vice-Président - Maire de Donges
CRAND Jean-Michel - Vice-Président - Maire de St-Malo-de-Guersac
HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente - Conseillère municipale
HERVY Franck - Vice-Président - Maire de La Chapelle-des-Marais
COENT Mathieu - Vice-Président - Maire de St-André-des-Eaux
NOGUET Thierry - Vice-Président - Maire de Montoir-de-Bretagne
PELLETEUR Jean Claude - Vice-Président - Maire de Pornichet

Nantes Saint-Nazaire Port
PUYRAZAT Michel – Président du Directoire

Nantes Université
KEROUANTON Jean-Louis - Vice-président Immobilier durable

Parc Naturel Régional de Brière
PROVOST Eric - Président

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
MEZARD Michel - Vice-Président

Pornic agglo Pays de Retz
BRARD Jean-Michel - Président - Maire de Pornic

Redon agglomération
MARY Jean-François - Président - Maire d'Allaire
BARATHON Isabelle - Vice-Présidente de Redon Agglomération, Maire de Guéméné-Penfao

Région des Pays de la Loire
LOUVRIER Franck – Vice-Président

Ville de Saint-Nazaire
COTTA Christophe - Adjoint au Maire
GIRARD-RAFFIN Céline - Adjointe au Maire
PERRIN Xavier - Adjoint au Maire
PRIOU Béatrice - Adjointe au Maire

assemblée générale au 31/12/2022

Cap Atlantique
CRIAUD Nicolas - Président - Maire de Guérande
SAMAMA Norbert - Vice-Président

Chambre de commerce et d'industrie
MILLEREAU Cyril - élu CCIT - catégorie indutrie

Communauté de communes Arc Sud Bretagne
LE BORGNE Bruno - Président - Maire de La Roche-Bernard

Communauté de communes Estuaire et Sillon
NICOLEAU Rémy - Président - Maire de Saint-Étienne-de-Montluc

Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
MOGAN Jean-Louis - Président - Maire de Missillac

Communauté de communes Sud Estuaire
PACAUD Dorothée – Présidente - Maire de Saint-Brevin

Département de Loire-Atantique
CHARRIER Jean - Vice-Président

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique
BATARD Mathieu – Directeur

Nantes Saint-Nazaire Port
PUYRAZAT Michel – Président du Directoire

Nantes Université
KEROUANTON Jean-Louis - Vice-Président Immobilier durable

Parc Naturel Régional de Brière
PROVOST Eric - Président

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
MEZARD Michel - Vice-Président

Pornic agglo Pays de Retz
BRARD Jean-Michel - Président

Redon agglomération
MARY Jean-François - Président - Maire d'Allaire
BARATHON Isabelle - Vice-Présidente, Maire de Guéméné-Penfao

Région des Pays de la Loire
LOUVRIER Franck – Vice-Président

Saint-Nazaire agglomération
SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président
AUFORT Claude - Vice-Président - Maire de Trignac
CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente - Maire de Besné
CHENEAU François - Vice-Président - Maire de Donges
COËNT Mathieu – Vice-Président, Maire de Saint-André-des-Eaux
CRAND Jean-Michel - Vice-Président - Maire de Saint-Malo-de-Guersac
HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente - Conseillère municipale
HERVY Franck - Vice-Président - Maire de La Chapelle-des-Marais
NOGUET Thierry - Vice-Président - Maire de Montoir-de-Bretagne
PELLETEUR Jean Claude - Vice-Président - Maire de Pornichet

Ville de Saint-Nazaire
COTTA Christophe - Adjoint au Maire
GIRARD-RAFFIN Céline - Adjointe au Maire
PERRIN Xavier - Adjoint au Maire
PRIOU Béatrice - Adjointe au Maire

MEMBRES ASSOCIÉS

Centre hospitalier de Saint-Nazaire
COUVREUR Julien - Directeur général

Chambre des métiers et de l'artisanat
LESORT Nathalie - Présidente de la délégation de Loire-Atlantique

Club Immobilier Nantes Atlantique
SERRA Christine – Présidente

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
LENGEREAU Eric – Directeur général

Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique
BUCCO Jean-François – Directeur général

Saint-Nazaire Agglomération Tourisme
SABOURAUD Pierre – Directeur général

Silène
WILLIAMSON Sandrine – Directrice générale

Sonadev
LEMARTINET Franck – Directeur général

résultat 2023*

produits

Saint-Nazaire agglomération	1 376 K€
Ville de Saint-Nazaire	471 K€
Pôle métropolitain Nantes St-Nazaire	188 K€
Cap Atlantique	131 K€
Etat - DREAL	102 K€
Pont-Château St-Gildas-des-Bois	40 K€
Redon agglomération	95 K€
Département de Loire-Atlantique	65 K€
Pornic Agglo Pays de Retz	21 K€
Nantes St-Nazaire Port	53 K€
Parc naturel régional de Brière	66 K€
Estuaire et Sillon	87 K€
Région Pays de la Loire	40 K€
Sud Estuaire	10 K€
Chambre de commerce et d'industrie	11 K€
Arc Sud Bretagne	120 K€
Centre Hospitalier de Saint-Nazaire	10 K€
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 K€
Université de Nantes	10 K€
Autres	56 K€
TOTAL	2 954 K€

charges

Frais de personnel	2 224 K€
Frais fixes	247 K€
Frais de fonctionnements	127 K€
Prestations externes	126 K€
Investissements immatériels	108 K€
Investissements matériels	20 K€
Amortissements	36 K€
Provisions diverses	49 K€
TOTAL	2 937 k€

Résultat 2023 : 16,5 K€

* valeurs arrondies

l'équipe

effectif au 31.12.2023

Biguet Sandra	chargée de communication
Bozec Anne-Sophie	chargée d'études principale
Brieux Sébastien	secrétaire général
Brochard Marion	chargée d'études
Busson Françoise	agent d'entretien
Dahuron Lisa	chargée d'études
Dano Elodie	chargée d'études principale
Delépine Mathilde	chargée d'études
Delmas Antoine	chargé d'études principal
Denis Christine	assistante - documentaliste
Douchement Bérénice	chargée d'études
Drouaud Florian	chargé d'études (CIFRE)
Engels Julie	chargée d'études
Fouesnant Pauline	chargée d'études principale
Fraboulet Anaëlle	chargée d'études
Gaborit Gaëtan	directeur d'études
Godel Annaïc	directrice d'études
Hardy Florian	assistant d'études
Jouin Marion	chargée d'études
Lamouroux Elodie	directrice de l'aménagement et du projet urbain
Ledreux Maëlan	assistant d'études
Lempereur Juliette	chargée d'études
Le Pouezard Grégory	chargé d'études principal
Loiseau Alice	cartographe - géomaticienne
Lucien Hélène	chargée d'études
Maillère Claude	directeur du développement et de l'innovation
Martin Noëmie	chargée d'études
Méda Clotilde	chargée d'études
Minssart Sophie	directrice d'études
Moley-Josse Laurence	chargée d'études principale
Moytier Eve-Angélique	chargée d'études principale
Pédreau Linda	administratrice SI
Pouplet Marie	directrice du développement territorial
Rigal Bérénice	chargée d'études
Sarrazin Véronique	assistante de direction
Vionnet Pierre	directeur général

une équipe en mouvement

Ils sont partis vers de nouveaux horizons :

Bunel Laure (Silène)
Miottini Enzo (Samoa)

Les arrivées de 2023

Dahuron Lisa	chargée d'études (remplacement L. Bunel)
Engels Julie	chargée d'études (remplacement)
Fraboulet Anaëlle	chargée d'études (remplacement congé maternité)
Jouin Marion	chargée d'études
Ledreux Maëlan	assistant d'études (renfort planification)

et aussi...

et en qualité de stagiaires :

Bedia Raina
Blottiaux Claire
Bouvet Cyprien
Denis Hugo
Dousson Guilhem
Delepine Tristan
Judic-Gilot Lila-Maud
Le Floch Soren
Pipard Alixe

En 2023, la vie de l'agence a été ponctuée par les événements suivants :

Voyages d'études à Copenhague du 11/10 au 13/10/2023

Temps collectif : comment favoriser la transversalité en interne le 20/06/2023

Déménagement au 5 boulevard Willy Brandt du 26 au 29/12/2023

vie d'agence

voyage d'étude à Copenhague

Reporté à plusieurs reprises, l'organisation d'un voyage d'étude était un objectif 2023 affiché par la direction de l'agence et soutenu par son Président. Le Codir a proposé une procédure ouverte et concertée, notamment avec le Comité Vie de l'Agence pour choisir une destination et pour organiser ce voyage.

Compte tenu du positionnement littoral, métropolitain et périurbain de l'addrn, le voyage d'étude devait contribuer à alimenter les réflexions de l'agence sur des travaux inscrits à son programme partenarial 2023-2025 tout en stimulant l'ouverture d'esprit et en permettant de changer le regard sur ses problématiques quotidiennes.

La destination Copenhague a été choisie pour effectuer ce voyage d'étude qui devait aussi stimuler et renforcer les liens en interne dans un cadre convivial et propice aux relations. Cette destination a permis de répondre aux attendus de ce voyage et les déplacements ciblés sur certains secteurs de la ville ont contribuer à enrichir la culture urbaine de l'équipe (Nord Havn, Norrebro / Nordvest, Dybbolsbro, Orestad). Les enseignements de ce voyage ont notamment été partagé avec les membres du conseil d'administration. Soient 7 leçons majeures :

1. La lisibilité de la planification
2. La structuration du rapport ville-campagne
3. La mixité systématique des programmes
4. La ville des pratiques ludiques et sportives dans l'espace urbain et notamment sur l'eau
5. Le haut niveau global de qualité architecturale et des espaces publics, y compris dans le ré usage
6. L'attention à la communication de projet et à la diffusion de la culture urbaine et architecturale
7. Une autre intimité pour favoriser le vivre ensemble

vivre l'agence au quotidien

Au-delà de ses missions et études inscrites d'une année sur l'autre au programme partenarial, l'agence d'urbanisme c'est aussi une équipe ressource qui assure le fonctionnement administratif, financier ainsi que les ressources humaines de la structure.

Ces fonction essentielles, vitales au quotidien, impliquent une mobilisation en continue pour garantir un fonctionnement fluide et opérationnel en liaison avec chacun des membres adhérents de l'agence.

La convocation d'outils divers (gestion des ressources, conventionnement, comptabilité, contrats, appels d'offres…) et l'organisation de multiples temps de partages avec les fournisseurs, banques et organismes administratifs font parties des travaux inhérents à l'agence.

Notons aussi les organes de fonctionnement internes, tels que le CSE et le comité vie de l'agence qui contribuent à définir des perspectives d'amélioration et à organiser des temps de partages tout en fluidifiant les échanges entre l'équipe et la direction générale de l'agence.

©Arnaud Dréan

défi 1

révéler les enjeux de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan

observation et analyser les dynamiques territoriales

La disponibilité d'une donnée fiable structurée, actualisée et vérifiée et son analyse constituent un socle essentiel à la fois pour les études et projets conduits à l'agence et pour l'usage de ses partenaires. L'interface **datagences** mis en place depuis plusieurs années permet cet accès facilité et l'exploitation des données.

Mis à jour de façon récurrente avec l'intégration des nouveaux millésimes, consolidé avec de la datavisualisation, fiabilisé à travers le partenariat technique avec les agences d'urbanisme bretonnes (y compris avec le recrutement conjoint d'un data-manager), le datagences de l'addrn est un outil fiable et pérenne, demandant un investissement technique dans la durée.

L'Atlas du territoire ELLO (voir p.11), publié et diffusé au premier semestre 2022, a pour sa part, continué à inspirer les partenaires de l'agence. Sa présentation a été l'occasion d'échanges et de travaux thématiques le 29 septembre 2023 avec l'ensemble des conseils de développement du territoire ELLO.

Afin de donner à voir de façon dynamique les mutations du territoire ELLO, l'addrn a poursuivi la production de **baromètres** notamment sur l'économie et l'emploi, les ventes de maisons ou la montée des eaux dans l'estuaire de la Loire vue par ses habitants donnant une lecture à la fois statistique et dynamique du territoire. L'addrn a également lancé d'autres formats de restitution de la donnée, sous forme **d'articles web** aux infographies interactives quand la donnée s'y prête, à l'instar de « la cartographie des déplacements domicile-travail en 2020 », ou de « la réforme des retraites et la difficulté d'accès au marché du travail des seniors ».

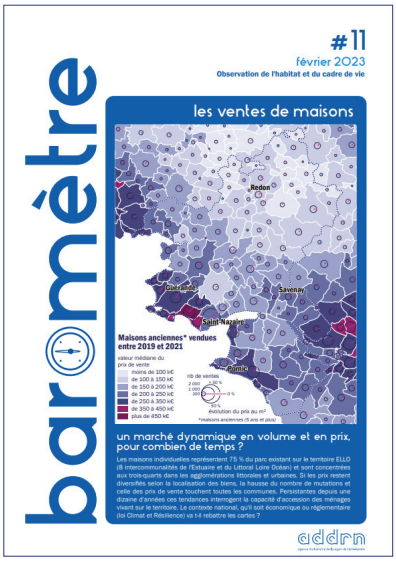

explorer les enjeux transversaux

Avec un territoire d'intervention à forte dimension littorale et des partenaires mettant en œuvre des politiques faisant valoir cette spécificité, l'addrn a mis son expertise au service de cet enjeu aux multiples facettes : veille réglementaire et impact sur les documents d'urbanisme, accompagnement de la Région pour le **volet littoral du Sraddet**, poursuite du travail de doctorant sur les **impacts du changement climatique sur l'estuaire de la Loire**, prise en compte du **risque d'inondation** dans les projets urbains, etc.

Le littoral et le grand territoire ELLO ont également été appréhendés sous un autre angle, celui de l'attractivité. Afin d'apporter des éléments d'éclairage sur ce contexte, l'addrn a engagé en 2022 une enquête ciblée sur les parcours résidentiels des nouveaux arrivants. Ce sont une centaine d'entretiens qui ont été menés par l'addrn, durant l'été 2022 directement au nouveau domicile de ces néo résidents. L'exploitation de cette importante collecte s'est engagée en fin d'année 2022, la synthèse, l'analyse et la restitution de cet important travail a été mené en 2023, donnant lieu à la diffusion d'un ouvrage « **les nouveaux d'ELLO, comprendre l'attractivité du territoire** ».

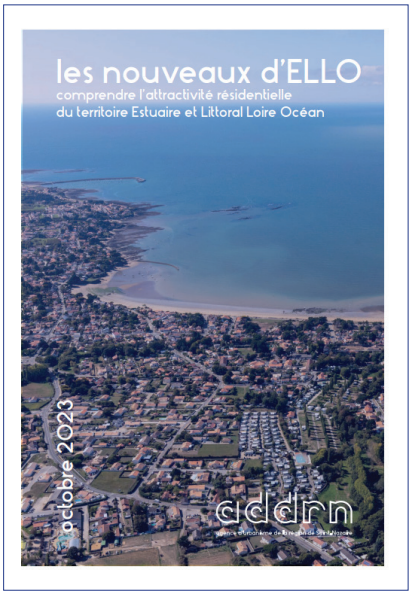

Dans la continuité, s'ouvrira en 2024, une mission sur la présentialité, sous l'angle des résidences secondaires et des locations courtes durées.

L'addrn a animé la **Conférence des Présidents** des intercommunalités membres. La dernière s'est notamment tenue à Saint-Brevin, à l'invitation de la nouvelle Présidente de Sud Estuaire Dorothée Pacaud. Elle a été l'occasion de présenter l'enjeu du foncier commercial et de partager l'état des lieux des Scot en cours d'élaboration ainsi que la contribution du **Conseil Scientifique** de l'addrn. En effet, en 2023, dans le cadre de la dynamique de révision des Scot, l'addrn a sollicité son Conseil Scientifique afin qu'il s'exprime sur les **enjeux territoriaux de la région de Saint-Nazaire**, à l'interface entre métropole et agglomération littorale. Cette contribution remise à tous a notamment été transmise au Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire. En 2024, la Conférence des Présidents ELLO sera l'occasion de partager le sujet de l'eau.

Autre conférence des Présidents tenue en 2023 : celle des **Présidents des intercommunalités de Loire-Atlantique**, à l'invitation du Président du Conseil départemental. L'addrn, en lien avec l'auran, ont alimenté techniquement et présenté des éléments de débat sur le thème : « **logement et emploi à l'aune du ZAN** ».

Le conseil scientifique de l'addrn

Le conseil scientifique de l'addrn est composé de membres indépendants qui sont :

- **Chris Younes, Psychosociologue, docteure et HDR en philosophie, professeure à l'École Spéciale d'Architecture.**
- **Brigitte Bariol, Déléguée Générale de la FNAU Fédération Nationale des Agences d'urbanisme,**
- **Claire Guihéneuf, Directrice Générale de Brest Métropole Aménagement**
- **Gérald Lignon, ancien directeur de l'usine Airbus de Gron Saint-Nazaire**
- **Laurent Théry, cofondateur de la délégation au développement de la région de Saint-Nazaire, ancien Directeur de la SAMOA et de la société anonyme d'économie mixte Euralille, ancien Préfet délégué au projet de création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, Grand Prix de l'urbanisme 2010.**
- **Jean-Louis Violeau, Sociologue, spécialiste du champ architectural. Professeur à l'ENSA Nantes**
- **Franck Renaud, journaliste, directeur de la revue Place publique**

28

planifier les grands équilibre territoriaux

La loi Climat et Résilience a posé des échéances de prise en compte du **Zéro Artificialisation Nette** dans les documents d'urbanisme. Ces objectifs de réduction de la consommation foncière doivent être déclinés et intégrés aux SCoT d'ici février 2027 et aux PLU(i) d'ici février 2028. Dans ce contexte législatif, l'addrn est fortement sollicitée par ses partenaires afin de les accompagner durant cette période dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme.

Ainsi, l'addrn a été mobilisée, aux côté de l'auran et de l'aura, pour contribuer techniquement à la territorialisation des **objectifs de réduction de la consommation foncière** à fixer au sein du **Sraddet**. Elle a accompagné (appui méthodologique, relecture, conseils, etc.) **Arc Sud Bretagne** dans la **révision de son Scot** élaboré par un bureau d'études extérieur. Elle a engagé la **révision du SCoT de Redon agglomération** au second semestre et préparé le lancement du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** de cette même agglomération. En 2023, la mobilisation en termes d'élaboration des documents de planification a été particulièrement forte pour le **PLUi d'Estuaire et Sillon** et le **Scot du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire** (en lien avec l'auran pour ce dernier).

Cette implication en planification stratégique mobilisera encore fortement l'équipe en 2024. Elle témoigne des compétences avérées et multiples de l'équipe de l'addrn.

Enfin, le second **Programme Local de l'Habitat du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois** a été validé en conseil communautaire le 14 décembre 2023. Il a été le fruit d'une réflexion portée par la collectivité à partir de 2021, accompagnée pour son élaboration par l'addrn avec l'appui de Terre Urbaine.

©Arnaud Dréan

défi 2

favoriser le recyclage
du foncier

expertiser la ressource foncière

L'addrn accompagne ses membres sur la connaissance des dynamiques foncières et la qualification des capacités de densification et de mutation des espaces urbains, répondant aux politiques de sobriété foncière, aux obligations légales, aux besoins de renouvellement urbain et aux enjeux écologiques. Elle analyse et utilise les modes d'occupation des sols existants (BD Mos du Département 44 par exemple), en expertise d'autres (MOS Bretagne) et en met en place une (conso ZAN) adaptée aux exigences de la Loi Climat en anticipation de l'OCSGE qui sera la référence nationale à compter de 2024 (en lien avec l'Etat et l'Auran)

Elle a également développé des outils d'aide à la décision (voir ci-après) :

- une méthode d'identification du potentiel de densification au sein des espaces déjà urbanisés complétée par un volet « caractérisation » du potentiel foncier mutable (capacité et intérêt à muter) ;
- un « Observatoire Foncier et Immobilier Economique »

faire la ville sur la ville

En 2023, l'addrn a élaboré et partagé des intentions urbaines, architecturales et paysagères en vue d'accompagner une mutation cohérente du secteur situé entre la rue Henri Gautier et le boulevard Leferme à Saint-Nazaire, qui va accueillir dans les prochaines années, une école d'ingénieur.e.s, un nouveau dépôt bus et un centre technique d'exploitation reconfiguré dans le cadre du déploiement du réseau de bus à haut niveau de service.

Elle a par ailleurs poursuivi le travail enclenché sur la route de la Côte d'Amour en élaborant des propositions de modification du PLUi de Saint-Nazaire agglomération pour l'axe Route des bassins / rue Jean Gutemberg.

Sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, l'agence a élaboré une stratégie urbaine de développement et de renouvellement urbain du secteur Blavetière – Gentellerie, tenant compte des enjeux de mutation à l'échelle de la RD 75. Ces propositions pourront nourrir une modification du Plu de Pornic, notamment en vue d'intégrer les orientations d'aménagement et de programmation élaborées pour permettre la mise en place d'une mixité programmatique sur la zone d'activité commerciale de la Gentellerie.

Sur le territoire de la communauté de commune Estuaire et Sillon, l'agence a débuté un travail d'élaboration d'une stratégie de développement urbain qui identifie les potentialités de développement en renouvellement urbain, leur programmation, formes urbaines et priorisation sur les communes de Savenay et Saint-Etienne de Montluc. Ces études, qui se poursuivent en 2024, doivent à la fois permettre de nourrir la mise en œuvre de projets à court terme sur ces fonciers et aider les communes à se positionner dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la CCES.

Stratégie de développement de Savenay – exemple d'étude de capacité réalisée sur le site du bois des Amourettes

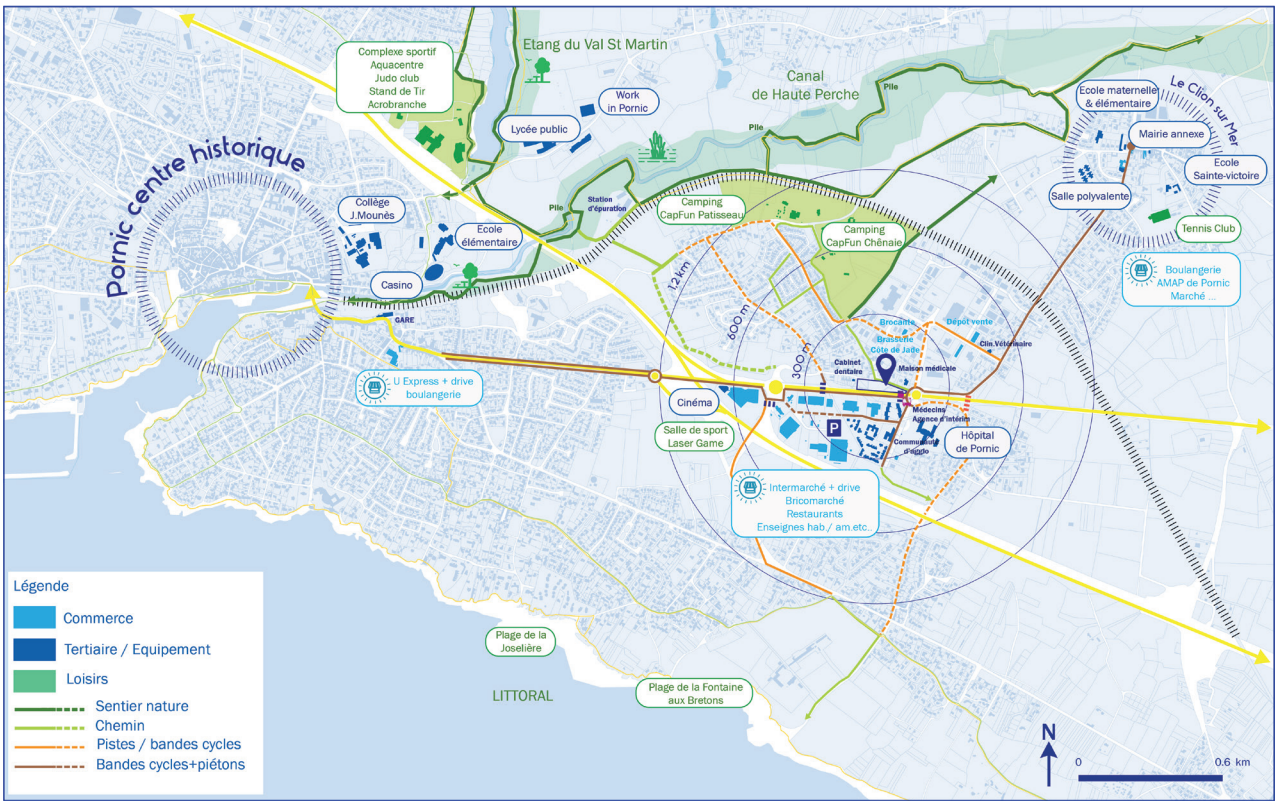

intensifier le foncier économique

Les ZAE sont un défi en matière de lutte contre l'étalement urbain et un potentiel de rationalisation et de densification des espaces aménagés. A ce titre, l'addrn se mobilise pour prospecter et étudier des solutions d'aménagement plus vertueuses et accompagner ses membres dans leur mise en œuvre. Elle a notamment développé un outil d'aide à la décision spécifiquement dédié.

En 2023, l'agence a élaboré et expérimenté sur le territoire de Saint-Nazaire agglomération un outil d'observation du foncier et de l'immobilier économique (OOFIE). Monté en partenariat avec Saint-Nazaire agglomération et SONADEV (SEM – SPL gestionnaire de parcs d'activités sur le territoire), cet outil poursuit cinq objectifs :

- une vision macro (échelle de la ZAE) et micro (échelle de l'infra-parcelle) des caractéristiques du tissu et des espaces économique (évolution de l'emploi, du nombre d'établissements, grands secteurs d'activités)
- suivi de la commercialisation sur l'ensemble du territoire
- suivi de la consommation foncière en ZAE et du reste à commercialiser
- identification des gisements fonciers et de la densification possible en ZAE (taux occupation du sol à la parcelle + taux occupation des parkings, cartographie et analyse des gisements fonciers à mobiliser, âge du bâti)
- appréciation de critères complémentaires qui renseignent la qualité des ZAE (desserte en haut débit/fibre optique, services à destination des salariés, présence de TC, outil de gestion, qualité des voiries, visibilité et marketing de la zone, qualité des espaces publics)*

A travers ces 5 objectifs, l'OOFIE apparait comme un outil au service de l'action du développement économique des collectivités.

Par ailleurs, l'agence a débuté les échanges avec Saint-Nazaire agglomération et Nantes Saint-Nazaire Port en vue de l'élaboration d'une stratégie commune collectivités / port concernant l'accueil des entreprises de filières à enjeux.

Enfin, l'agence a élaboré une publication sur l'enjeu de l'intensification des zones commerciales. Cette publication est sortie en septembre 2023, juste avant le lancement par l'Etat de l'Appel à manifestation d'intérêt en vue de la transformation environnementale des zones commerciales périurbaines.

C'est dans ce contexte que l'agence a élaboré un avenant à la convention Action cœur de ville de Saint-Nazaire visant à intégrer le secteur de Grand Large à Trignac à la démarche, et qu'elle a porté l'élaboration du dossier de candidature de ce secteur à l'AMI lancé par l'Etat.

préfiguration du partenariat addrn/ENSAB sur l'optimisation du foncier économique

L'addrn et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (Rennes) ont convenu ensemble que le territoire de l'agglomération de Saint-Nazaire était un laboratoire idéal pour expérimenter un nouveau rapport au foncier économique au croisement des enjeux urbanistiques, énergétiques et environnementaux. Les deux structures se sont associées en mode R&D pour explorer, sur sites, d'autres façons d'envisager le développement des espaces d'activités. Fin 2023, une convention a été rédigée pour préparer le déploiement d'un studio de projet d'une vingtaine d'étudiants en architecture et en parcours maitrise d'ouvrage urbaine et immobilière.

Cette dynamique croisée s'est intéressé à l'analyse de sites spécifiques qui présentent des possibilités d'optimisation foncière ou immobilière compte tenu de situations économiques en mutation. Ainsi, deux sites d'études ont été identifiés avec Saint-Nazaire Agglomération et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour cet atelier "Désirs de territoires":

- La Zone d'activités Trignac Altitude est située au pied des emblématiques forges de Trignac et s'inscrit progressivement dans un site de plus en plus urbain. L'aménagement des rives du Brivet pour promouvoir des nouveaux usages récréatifs, et l'ouverture d'une nouvelle voie de desserte de la zone vont contribuer à repositionner ce site comme un espace d'accueil proche du centre-ville de Trignac. La qualité des interfaces entre les tissus d'entreprises et les quartiers résidentiels ou d'équipements situés au contact sera un enjeu à intégrer.
- La Zone d'activités de la Croix Blanche à Malville est située en bordure de la RN 165 est aussi une entrée de ville de la commune. L'échangeur sera réaménagé et cette zone ancienne présente des possibilités de mutabilité. L'intercommunalité prévoit la mise en place d'un projet de cour artisanale qui permet de regrouper des entrepreneurs sur un seul site avec espaces et services qui seraient mutualisés.

La formalisation de ce partenariat s'est incarné dès la fin de l'année 2023 avec l'accueil du groupe d'étudiants aux Abeilles à Saint-Nazaire pour une immersion sur le territoire. Les visites de site ont été organisée par l'addrn en liaison avec les partenaires techniques des communes et des intercommunalités. Une journée de restitution intermédiaire s'est déroulée au restaurant l'Envolée à Saint-Nazaire afin de partager avec les équipes techniques et les élus des territoires des premières pistes d'exploration pour imaginer la transformation des deux sites.

temps forts 2023

Janvier

Signature de la convention ORT de Cap Atlantique pour les communes de Guérande et Herbignac (Plans Guides réalisés par l'addrn)

Février

Mars

Colloque « existe-t-il une architecture contemporaine nazairienne » organisé par l'addrn dans la cadre de la présentation du « guide d'architecture contemporaine Saint-Nazaire / Nantes 2010 2020 » édité par la maison de l'architecture des Pays de la Loire.

Visite AMO organisée par addrn et Silène

Avril

Participation de l'addrn au séminaire annuel du réseau des associations des collectivités locales pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation à Rouen.

Mai

Réunion du conseil scientifique de l'addrn pour préfigurer une note sur les enjeux territoriaux de la région de Saint-Nazaire, à l'interface entre métropole et agglomération littorale.

Juin

Temps collectif de l'équipe de l'addrn autour de la question « comment favoriser la transversalité en interne ? ».

Publication de l'étude « habitat individuel en ville »

Colloque « habiter à la mer, le rêve inaccessible ? », organisé par l'addrn à Saint-Nazaire (Gavy)

Validation convention ACV2 Saint-Nazaire-Trignac

Présentation de la démarche et de la méthodologie Plans Guides addrn pour la revitalisation des centres bourgs devant le Club Projet Urbain et Paysage de la FNAU.

Conférence des Présidents ELLO à Saint-Brevin-les-Pins avec Laurent Théry, Grand Prix de l'Urbanisme 2010

Workshop des étudiants de l'ENSAB sur l'optimisation des ZAE (Trignac Altitude et Malville Croix Blanche)

Animation des conseil de développement durables du territoire ELLO sur des sujets économie, mobilité et littoral en lien avec l'atlas de l'addrn

Participation de l'addrn au 44èmes rencontres des agences d'urbanisme à Clermont-Ferrand

Publication de l'étude addrn, « Les Nouveaux d'ELLO » (enquête auprès des nouveaux résidents du territoire)

Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

?

Voyage d'étude de l'addrn à Copenhague

Accueil des voyages d'études à Saint-Nazaire de l'équipe de Paris Métropole Aménagement et des étudiants du Master Urbanisme commercial de l'Université Du Mans

Lancement du chantier des futurs locaux de l'addrn au 37 avenue Albert de Mun à Saint-Nazaire

Lancement de la mission de scénographie pour le 37 Demain, espace de présentation du territoire et de valorisation des projets (Ardepa GRU)

Accueil de l'équipe de l'agence d'urbanisme de Tours en voyage d'étude à Saint-Nazaire

Déménagement de l'agence dans ses locaux transitoires au 5 boulevard Willy Brandt à Saint-Nazaire

©Arnaud Dréan

défi 3

outiller la nature en ville
et en village

expertiser la valeur écosystémique de la nature en ville

La question de la nature en ville est inscrite dans de nombreux travaux et missions portées par l'agence d'urbanisme. De façon transversale elle instille des préoccupations de qualité urbaine qui se traduisent dans les documents de planification et plus concrètement dans les opérations d'aménagement et d'urbanisme menées dans les villes et dans les villages. Au-delà de cette transversalité, quelques missions et travaux spécifiques illustrent à la fois des méthodologies de prise en compte de la question de la nature en ville ainsi que des partenariats fertiles sur cette thématique.

nature en villes et en villages, partenariat opérationnel PNRB/addrn

En 2023, l'agence d'urbanisme et le Parc Naturel Régional de Brière ont posé les bases d'une mission commune sur le thème de la « Nature en villes et en villages, déploiement d'un partenariat opérationnel ». Il s'agit de contribuer à la mise en œuvre d'un urbanisme de valorisation des qualités écosystémiques des espaces verts ou de renaturation dans les projets urbains. Cette expertise est plus particulièrement sollicitée pour impulser une acculturation à la prise en compte de la nature en ville dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. A ce titre, le partenariat entre l'agence d'urbanisme et le Parc Naturel Régional de Brière sera renforcé et illustré par des études ou missions concrètes d'accompagnement des communes et collectivités en faveur d'actions de valorisation de la nature en villes et en villages. Les communes de Trignac (Saint-Nazaire Agglomération) et de Saint-Lyphard (Cap Atlantique) ont été identifiées comme les territoires test de cette nouvelle coopération.

Saint-Nazaire Ville Jardin

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre et études programmatiques sur l'évolution des espaces publics du centre-ville de Saint-Nazaire, Michel Desvigne a fait émerger l'ambition de développer un « centre-ville jardin ». Les élus de Saint-Nazaire ont développé le concept pour exprimer le projet urbain global de « ville jardin au bord de l'océan ». L'addrn a donc été missionnée pour élaborer une stratégie de mise en œuvre de la ville jardin. Il s'agit de valoriser le lien avec les grands sites naturels majeurs, de révéler la place du végétal dans les zones urbanisées et de mettre en réseau les espaces paysagers à l'échelle de la ville.

La méthode adoptée pour mener à bien cette analyse repose en grande partie sur la mise en récit d'un cahier cartographique. Il est destiné à fabriquer un outil d'analyse pour représenter et identifier les espaces végétalisés existants et en projet : parcs, places, jardins, squares, aires

de jeux, boisements, alignements d'arbres, rues plantées, promenades ainsi que les espaces publics à potentiel de révélation. Ces espaces offrent des potentiels de nature en ville mais sont encore pour certains méconnus, vieillissants et/ou isolés. Des critères d'identification permettent de les inventorier et de questionner leurs potentiels et valeurs écologiques, écosystémiques, paysagères ainsi que leur valeurs d'usages et sociales. Ce travail d'analyse s'appuie sur une étude menée à l'agence en 2020 sur les potentiels de nature en ville à travers les Espaces Ouverts Urbains de la région de Saint-Nazaire. Outre les espaces identifiés dans cette étude, d'autres sont encore à explorer : les parkings, cimetières, espaces résiduels, friches mais, également les cœurs d'îlots et les jardins privés. A Saint-Nazaire, le rapport à l'espace privé (jardin végétalisé et arboré) est très présent, il participe en grande partie à la qualité de l'espace public.

Pour parfaire ce travail d'analyse d'autres facteurs sont aussi questionnés : l'accessibilité et la proximité à ces espaces de nature, leurs fonctions, usages ainsi que leurs pratiques.

L'objectif de cette étude est donc de donner à voir toutes les opportunités de « jardiner la ville » et de créer un réseau de liaisons végétales et paysagères à l'échelle communale. En somme, il s'agit de :

- Identifier précisément les espaces supports de nature en ville (2023)
- Savoir déterminer quels sont leurs besoins en termes d'aménagements, de végétalisation, d'usages, de lisibilité et d'accessibilité
- Renforcer la biodiversité et les qualités urbaines et paysagères par des préconisations de gestion et d'entretien.
- Participation à des ateliers de travail avec les services de la ville de Saint-Nazaire (2023)

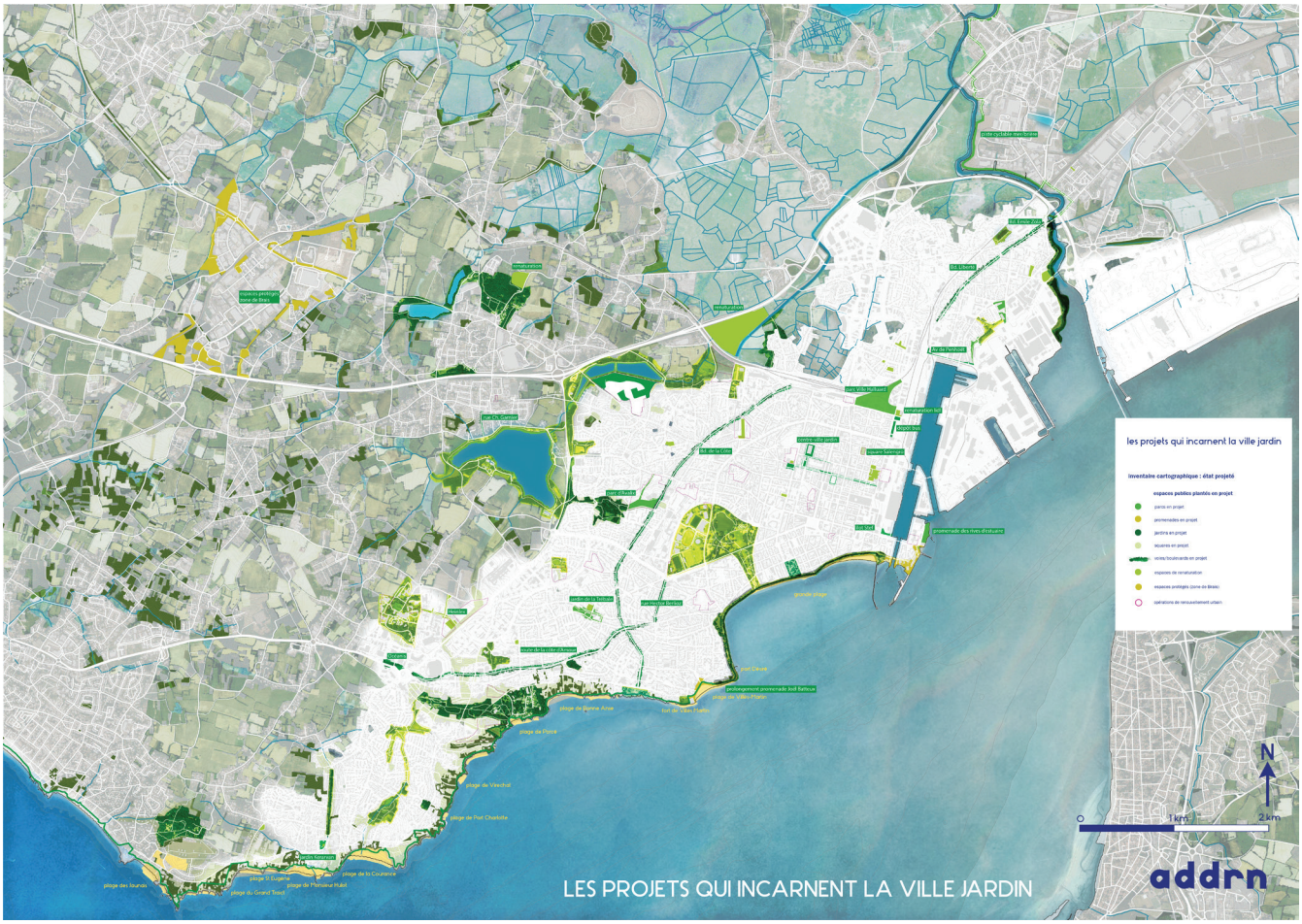

cours d'écoles à Saint-Nazaire

Fin 2023, l'addrn et la ville de Saint-Nazaire ont préfiguré les contours d'une intervention sur la végétalisation des cours des écoles.
Dès le début de l'année 2024, il s'agira de travailler à l'élaboration d'un diagnostic sur la végétalisation des cours d'écoles primaires (maternelles et élémentaires). Deux échelles d'analyse seront étudiées, celle du quartier/secteur, afin, d'appréhender le contexte urbain, paysager et social dans lequel s'insère l'école et, celle du groupe scolaire pour étudier plus précisément l'état général de la cour, du bâti, son histoire, ses effectifs, sa composition spatiale (surface, mobilier, revêtement, végétation, environnement), ainsi que ses usages. A la suite de ce travail, une grille d'analyse sera réalisée pour permettre de qualifier et quantifier les besoins pour chaque cour et donc de prioriser les interventions.

Estuaire post-carbone, composer avec l'eau

Plusieurs travaux illustrent les réflexions prospectives portées par l'agence sur le thème de l'inscription de l'estuaire de la Loire dans une double ambition de transition énergétique et d'adaptation aux effets potentiels du changement climatique.

La question de l'aménagement flexible de l'estuaire de la Loire dans un contexte d'adaptation au changement climatique a motivé la mise en place d'un partenariat incarné par le recrutement en contrat CIFRE de Florian Drouaud, jeune chercheur au laboratoire ETG-Geolittomer de l'institut de géographie de l'université de Nantes. Florian, recruté à l'addrn à partir de mars 2021, pour une durée de trois ans, prépare un projet de thèse en partenariat avec l'addrn, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et l'IGARUN.

L'année 2023 a permis à Florian Drouaud d'intensifier son niveau d'expertise sur le sujet, de compléter et d'actualiser ses rencontres et entretiens auprès des nombreux acteurs locaux afin de partager les enjeux de vulnérabilité et d'adaptabilité de l'estuaire de la Loire. Pleinement inscrit dans un projet de thèse CIFRE, ces expertises ce sont renforcées par un important travail de cartographie et de traitement des données SIG du territoire, notamment dans le cadre d'un partenariat étroit avec la DDTM de la Loire-Atlantique. Cet approfondissement, a permis de préciser les hypothèses et les pistes stratégiques développées par cette recherche.

À travers le point de vue d'acteurs techniques locaux, l'addrn propose un web-reportage mise en ligne sur son site internet afin de partager les fruits de ces recherches et de mettre en avant les travaux réalisés. Les trois volets de ce web-reportage sont désormais disponibles sur le site internet de l'addrn :

- Risque et incertitude dans l'estuaire: priorisation des intérêts et dynamiques complexes ».
- Mettre en gouvernance(s) l'estuaire de la Loire pour s'adapter ? »
- Enfin, « adaptation estuarienne face aux risques fluviomarins : vers une nouvelle recomposition spatiale ? », dernier volet du typique, a été mis en ligne fin 2023 et il détaille des enjeux et applications de recomposition spatiales du territoire estuarien ainsi que des solutions hydrauliques.

A noter que ce projet de recherche et le contexte de partenariat entre l'addrn et l'Institut de Géographie de l'université de Nantes a été présenté par Florian Drouaud à l'occasion du colloque « Regards multidisciplinaires sur l'adaptation aux changements climatiques des villes du monde : quelles nouvelles mesures sont engagées ? » organisé par l'association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu à Montréal en mai 2023.

Saint-Nazaire Nord et l'inondabilité

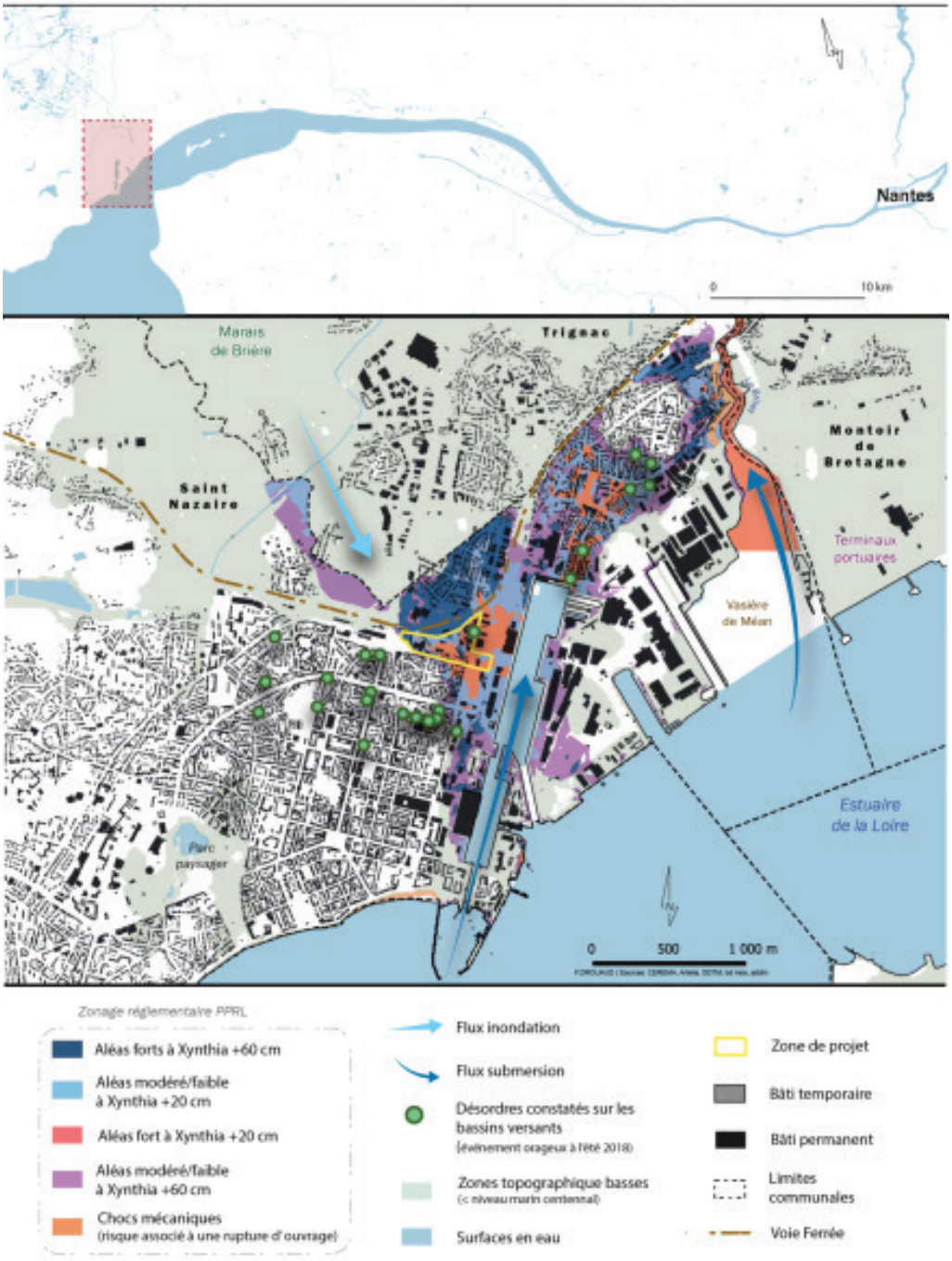

©Arnaud Drean

défi 4

travailler la qualité de vi(ll)e

habiter en qualité

En 2023, l'agence a finalisé et publié une étude sur l'habitat individuel en ville. Cette étude met en avant une dizaine d'opérations réalisées dans notre territoire ou à proximité afin d'éclairer les enjeux de la qualité urbaine du logement individuel. Une première partie réalisée sous forme de fiches permet de rechercher des références selon des lieux, des formes, des densités ou des problématiques (comme le stationnement déporté, les usages collectifs ou le renouvellement urbain). Des enseignements en sont ensuite tirés pour nourrir les opérations à venir.

Sur le même modèle, un référentiel d'habitat en centres-bourgs a été réalisé. Ce travail technique de recensement identifie des opérations contextualisées dans des centre bourgs de communes périurbaines ou rurales qui peuvent servir de référence qualitative et démonstrative d'une densification dans des tissus urbains constitués. La proximité de ces opérations permet d'envisager un prolongement de l'analyse technique par des découvertes sur sites.

Par ailleurs, l'agence a finalisé et partagé l'étude de faisabilité réalisée en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux aux abords de l'école Michelet. Cette étude a permis de partager l'ambition de réaliser une trentaine de logements locatifs sociaux tout en préservant à la fois le patrimoine bâti et le patrimoine arboré du site.

Afin que les réhabilitations du parc social constituent une occasion d'améliorer son intégration urbaine, l'agence a également réalisé deux études sur des ensembles de patrimoine appartenant au bailleur SILENE à Saint-Nazaire : KerFaouët et Pertuischaud.

Sur ces deux sites, l'agence a élaboré un diagnostic architectural, urbain et paysagé ainsi que des préconisations qui serviront de cahier des charges urbain pour les futures maîtrises d'œuvre.

Proposition pour un réadressage de la résidence Kerfaouët

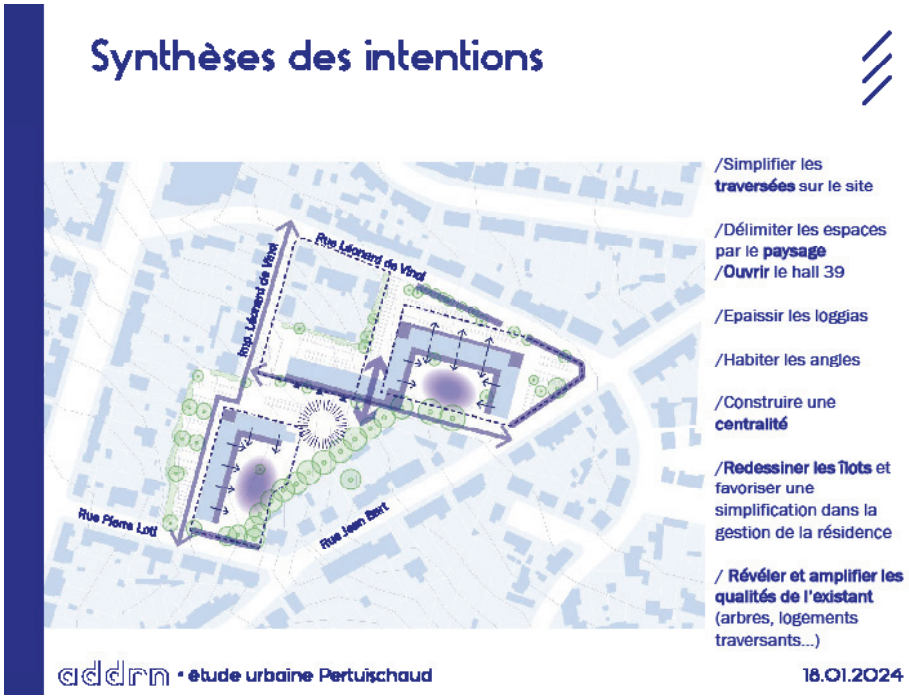

Synthèse des intentions pour la réhabilitation de la résidence Pertuischaud

qualifier les nouvelles mobilités

En matière de mobilité, l'addrn a poursuivi l'accompagnement de Saint-Nazaire agglomération dans la conduite du projet de réseau de bus à haut niveau de service Helyce + en participant activement aux diverses instances du projet et en apportant son expertise urbaine dans le cadre de la finalisation des avants-projets.

Elle a également contribué à l'élaboration de la délibération-cadre mobilités de la Ville de Saint-Nazaire.

Une étude sur l'évolution de la place de la voiture a démarré en 2023, qui se poursuivra tout au long de l'année 2024. Il s'agit notamment d'analyser les évolutions tendancielles, ainsi que de déterminer des trajectoires au regard de comparaisons entre diverses agglomérations.

spécifier les usages de la ville : une enquête sur la vie étudiante à Saint-Nazaire

Une enquête auprès des étudiants nazairiens a été menée en 2023. Celle-ci fait suite à des enquêtes déjà menées en 2015 et 2019.

Sur les près de 3400 étudiants nazairiens en 2023, 1150 ont répondu au questionnaire élaboré par l'agence en lien avec ses partenaires de Saint-Nazaire agglomération et diffusés par les établissements universitaires.

La particularité de l'étude menée cette année a été de réaliser un focus sur le centre-ville de Saint-Nazaire, qui a accueilli en 2021 et 2022 deux importants établissements : le CESI (446 étudiants) et l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire ou ESBANSN (179 étudiants).

Deux focus-groups ont également été mis en place.

Cette étude a permis de partager leurs conditions de logement, de déplacements, de restauration, leurs pratiques cultures et sportives, et plus globalement, leurs conditions de vie à Saint-Nazaire.

Établissements	Effectifs	Répondants	En % des effectifs
IUT	1 500	448	30
CESI	446	193	43
Aristide Briand	420	145	35
IFSI	270	80	30
iA-CCI	218	60	28
EBANSN	179	75	42
CNAM	121	35	29
Notre-Dame d'Espérance	100	57	57
Le Masle	50	38	76
Urma_CRMA	40	12	30
Lycée Heinlex	30	7	23
Ensemble	**3 374**	**1 150**	**34**

favoriser la qualité de l'architecture et des espaces publics

L'agence accompagne les collectivités qui souhaitent s'engager en faveur de la qualité des opérations immobilières.

En 2023, elle a élaboré, en lien avec les services urbanisme et commerce de Saint-Nazaire agglomération, une nouvelle charte des devantures commerciales du centre-ville de Saint-Nazaire. Celle-ci vise à la fois l'exigence de qualité des espaces, mais également la simplicité d'appropriation et la conviction des porteurs de projet, partie prenante de la qualité d'expérience de déambulation en ville.

Elle a, par ailleurs, mis en place un processus d'élaboration d'une charte « promoteurs » avec quatre communes de Saint-Nazaire agglomération (Donges, Montoir-de-Bretagne, Trignac et Saint-André-des-Eaux). Dans ce contexte, elle a organisé des visites d'opérations avec les élus et techniciens de chaque commune, analysé des projets et animé un atelier de travail réunissant des élus de ces communes et des professionnels de l'immobilier. Les échanges ont porté autour de trois axes : la mixité sociale et programmatique, la qualité de l'insertion urbaine et la qualité d'habitat.

Pour contribuer à la qualité architecturale dans les consultations de maitrise d'œuvre, l'agence a également partcipé à un certain nombre de jurys de consultations menées par ses membres ou membres associés.

Animation d'un atelier entre professionnels de l'immobilier et élus dans le cadre de l'élaboration d'une charte de qualité des opérations

Elaboration d'un projet de charte des devantures commerciales pour le centre-ville de Saint-Nazaire (extrait)

©Arnaud Dréan

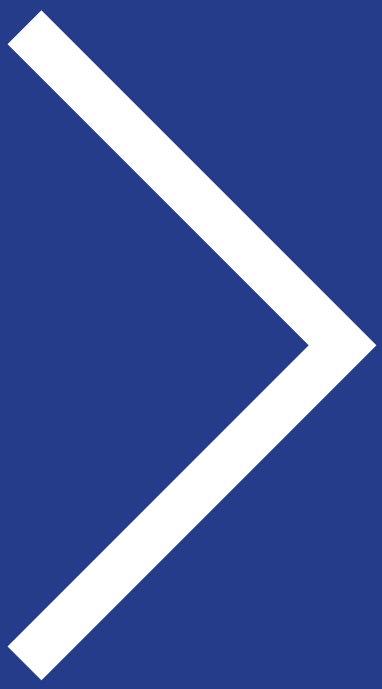

défi 5

mobiliser l'ingénierie du projet urbain

élaborer et coordonner des projets urbains

En 2023, l'addrn, qui, depuis plusieurs années, coordonne la mise en œuvre de la politique de redynamisation du centre-ville de Saint-Nazaire et assure la direction de projet Action Cœur de Ville, a élaboré une nouvelle convention ACV pour la période 2023 / 2026. L'élaboration de cette nouvelle convention a été l'occasion de faire un bilan des actions menées de 2018 à 2023 et d'esquisser, en lien avec les partenaires, de nouvelles ambitions (cf. zoom).

En 2023, l'addrn a poursuivi son fort engagement aux côtés des petites communes pour la revitalisation de leur centre bourgs, que ce soient dans le cadre de la démarche nationale Petites Villes de demain et/ou en accompagnement du dispositif AMI centres villes / cœur de bourgs porté par le département de la Loire Atlantique. Pour rappel, alors que la question de la centralité en appui du développement communal apparaît comme prioritaire, l'addrn mobilise depuis 2020 une ingénierie de proximité auprès de ses partenaires pour bâtir des stratégies de revitalisation formalisées dans des Plans Guides de revalorisation de plusieurs centres-bourgs.

Ainsi en 2023, l'addrn s'est particulièrement mobilisée pour élaborer les plans guides de plusieurs communes. Ces missions présentent des avancées différenciées en fonction des communes.

- Les plans guides de Saint-André des Eaux (avec Magnum), Villeneuve en Retz, Chaumes en Retz, La Roche Bernard, Nivillac, et Muzillac ont été finalisés.
- Le plans guide de Donges est entré en phase de finalisation sur la base d'une stratégie qui s'appuie aussi sur une mission de requalification des espaces publics. Celui de La Chapelle des Marais se poursuit dans la phase stratégie et le Plan Guide de Préfailles a finalisé le diagnostic
- L'année 2023 a aussi été marquée par les travaux préparatoires au démarrage des missions plans guides pour les communes Saint-Nicolas de Redon et de Marzan.

L'addrn à prolongé son approche méthodologique spécifique basée sur une méthodologie d'accompagnement sur mesure au plus près des élus et des équipes municipales sur le terrain.

Le prolongement des démarches plans guides vers l'opérationnel est un défi d'accompagnement. L'agence outille son ingénierie pour continuer sa mobilisation auprès des communes et des intercommunalités au-delà des plans guides. La préfiguration des contours de mobilisation de l'agence sur des missions post-plans guides s'est organisé en 2023 dans un contexte de dialogue renforcé, notamment avec les intercommunalités.

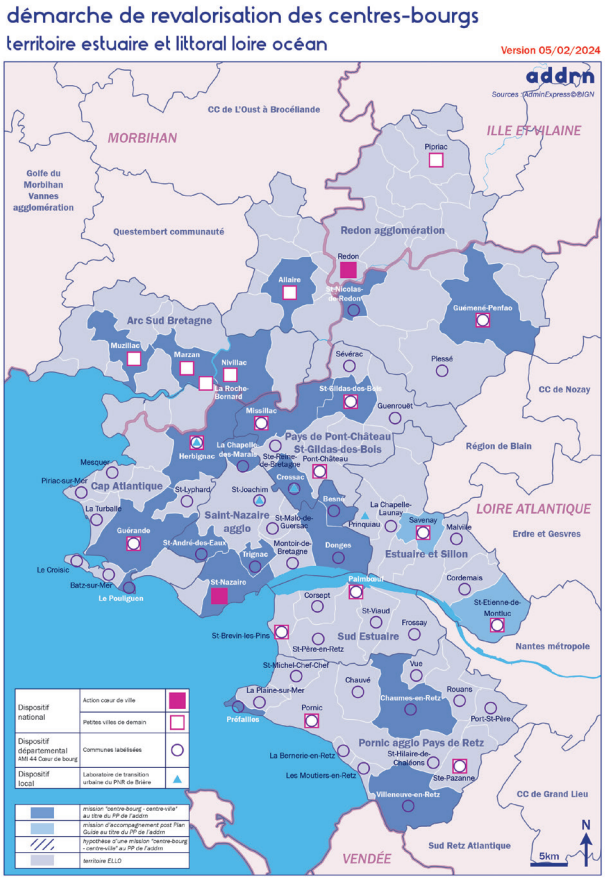

zoom

Programme d'actions à mener conjointement sur le centre-ville de Saint-Nazaire et les secteurs de Grand Large/Grandchamps à Trignac sur la période 2023 / 2026 dans le cadre du programme ACV2

Pour le centre-ville de Saint-Nazaire :

- Poursuite des actions menées en faveur de la réhabilitation de l'habitat de la Reconstruction et de la construction d'une offre de logements attractive en centre-ville (rénovations des copropriétés du centre-ville, requalification des façades de République Nord, opérations d'acquisitions amélioration d'immeubles de logements par SONADEV ou SILENE, mais aussi création d'une Maison de l'Habitat)
- Animation d'un centre-ville gourmand récréatif et convivial. Outre la poursuite de la lutte contre la vacance commerciale, ou la remise à plat du projet pour les Halles, il s'agira notamment d'événementialiser les espaces publics du centre-ville, de développer la vie nocturne, d'offrir des solutions de restauration pour les étudiants, d'aider à l'amélioration des devantures et terrasses, mais également de soutenir la consommation responsable.
- Amélioration de l'accessibilité et des mobilités décarbonées, en lien avec la mise en œuvre de Helyce + (étude de l'apaisement des vitesses, du renforcement de la desserte cyclable, de l'amélioration de la logistique urbaine et de la qualité de de l'air).
- Mise en œuvre d'un centre-ville jardin pour accélérer la transition écologique et améliorer le cadre de vie au travers, notamment, de la végétalisation de l'espace public (avenue A. de Mun, rive d'Estuaire…), de la création de squares (place du Marché et Salengro), du réaménagement de la rive d'estuaire, de la préfiguration d'un parc de la Ville Halluard.
- Mise en valeur de l'espace public par l'art, l'aménagement lumière, la valorisation de la base sous-marine et de l'écluse.
- Renforcement du cœur de ville via l'axe culturel et estudiantin par l'implantation d'une école d'ingénieur.e.s (EPF), la poursuite du déploiement du campus numérique (l'Annexe), la rénovation et extension du Conservatoire, l'étude de celle du Grand Café ainsi que la création d'un lieu de médiation sur les enjeux du territoire et la qualité urbaine via l'addrn. Le rôle de l'avenue Albert de Mun comme épine dorsale culturelle sera renforcée.
- Amélioration de l'accueil et de l'offre de services en centre-ville, notamment via la poursuite de l'accroche du centre-ville à sa façade maritime et portuaire (extension de la maison de la tranquillité publique, lieu d'accueil pour les femmes et enfants victimes de violences familiales, Medic Global et ilot Lebon, l'offre d'hébergement hôtelier).

Pour le secteur de Grand Large à Trignac :

- L'animation de la zone commerciale et l'accompagnement de sa transition énergétique
- L'apaisement des axes routiers et le développement des liaisons actives, concomitamment à l'amélioration de la qualité des espaces publics
- L'incitation à la rationalisation et à la désimperméabilisation du stationnement
- Le partage de visions communes sur les évolutions souhaitables pour le quartier
- L'identification de Petit Savine comme une polarité de quartier de part et d'autre du boulevard de l'Atlantique dans les documents d'urbanisme
- L'identification des leviers d'action et modes de faire possible et la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement des porteurs de projet

animer des grands projets et développer des modes opérationnels innovants

L'agence d'urbanisme poursuit la mission d'assistance en programmation urbaine et de conseil et d'expertise en ingénierie pré-opérationnelle engagée depuis 2018 pour accompagner Redon Agglomération, la Ville de Redon et la ville de Saint-Nicolas de Redon, au sein de la direction de projet, dans la mise en œuvre de Confluences 2030. Ce projet urbain partenarial vise à renouveler l'attractivité, l'identité et le cadre de vie des quartiers portuaires et du cœur de l'agglomération de Redon. Plus particulièrement, en 2023, elle a poursuivi sa mission d'aide à la réflexion pour intégrer l'opération du nouveau Campus E.S.P.R.I.T dans la stratégie urbaine et opérationnelle du projet urbain. Elle a alimenté et animé les réflexions sur les deux friches STEF et GARNIER, pour préciser et proposer leurs conditions et leurs modalités de reconversion.

En 2023, l'addrn a également poursuivi sa participation à la direction de projet Moulin du Pé ainsi qu'à assurer, en co-maîtrise d'ouvrage avec SONADEV, le pilotage de la maîtrise d'œuvre urbaine, afin de veiller à la cohérence à l'échelle du quartier Moulin du Pé / Bois d'Avalix à Saint-Nazaire. Parmi les avancées de l'année, on notera le travail de mise au point du projet retenu pour le premier lot de la ZAC dans le cadre de à l'appel à projet Ambition Maritime et Littorale et la participation au lancement et au suivi de consultations menées par SONADEV.

Sur le secteur Heinlex Océanis, l'agence a accompagné les partenaires dans l'élaboration d'une cohérence globale et élaboré des orientations architecturales et programmatiques pour un programme mixte de logements sociaux et de restaurant CROUS.

Dans le cadre de l'appel à projets Ambition Maritime et Littorale, le site de Gavy a trouvé son équipe lauréate en mars 2023. L'agence a coordonné les propriétaires de site (Ville de Saint-Nazaire, CCI, Etat, Centre Hospitalier et SONADEV) en vue de la désignation de ce lauréat, mais également, ensuite, dans le cadre de la mise au point du projet, qui se poursuit.

Pour le projet urbain Petit Maroc / interface ville port, l'addrn poursuit l'animation des partenariats, notamment entre la collectivité et le Port, pour assurer une vision d'ensemble des projets en interface Ville / port et garantir leur mise en cohérence. L'agence d'urbanisme coordonne la démarche globale de définition et de mise en œuvre du projet de valorisation du Petit Maroc, portée par la Ville de Saint-Nazaire. Ainsi, elle réunit et accompagne les différents maîtres d'ouvrage impliqués dans ce projet afin d'alimenter leurs réflexions, de décliner les objectifs du projet urbain à l'échelle de chacune des opérations pour les inscrire dans une vision globale, partagée et coordonnée.

Dans ce cadre, en 2023, l'agence d'urbanisme :

- a coordonné les échanges en vue de la mise au point du projet d'îlot maritime sur le plateau du Petit Maroc, dont le lauréat a été retenu fin 2022 dans le cadre des appels à projets Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale.
- a assisté la Ville de Saint-Nazaire dans le pilotage de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la valorisation paysagère du Petit Maroc (Phytolab).
- a apporté ses connaissances du contexte urbain à l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine retenue par Nantes Saint-Nazaire Port en vue de la transformation urbaine et paysagère du secteur de l'avant-port, notamment pour accueillir un pôle de tertiaire portuaire (agence D&A)
- a contribué à la rédaction de la consultation menée par Saint-Nazaire agglomération en vue d'animer le toit de l'Ecluse fortifiée.

Du fait de la reconnaissance de son expérience, et dans la poursuite de sa mission de sensibilisation des membres de l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien (APIOI) - Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte et Seychelles – aux sujets des ports verts et résilients, l'agence a contribué, en 2023, dans le cadre de sa coopération avec l'AIVP, à une mission de préfiguration et de programmation d'un Port Center à la Réunion (voir aussi p.60).

©Arnaud Dréan

agence sur la place publique

le colloque « habiter à la mer, le rêve inaccessible ? »

En juillet 2023, l'addrn a organisé le colloque « habiter à la mer, le rêve inaccessible ? » dans les locaux de l'université de Gavy Océanis.

Alors que l'attractivité résidentielle de la côte Atlantique se confirme, l'accès à l'immobilier proche de la mer devient de plus en plus difficile notamment sur la côte d'Amour et la côte de jade. La demande en résidences principales ou/et secondaires, la raréfaction des terrains constructibles, le contexte législatif (loi littoral, ZAN, ...), la valeur refuge de l'immobilier, ... accentuent la pression sur un espace encore plus convoité. Sur la frange côtière du territoire Estuaire et Littoral Loire Océan (ELLO) les équilibres territoriaux sont interrogés et plusieurs indicateurs témoignent de la difficulté à maintenir une cohésion économique, urbaine, sociale et environnementale. L'envolé des prix de l'immobilier et du foncier contrarie des projets d'installation et repousse dans les terres les possibilités à l'accession. La population des communes littorales tend à vieillir, notamment en raison d'afflux migratoire de retraités. Les entreprises peinent à recruter une main d'œuvre jeune et qualifiée (y compris saisonnière), entravée dans sa capacité à se loger ...

Conscients de ces mutations à anticiper plutôt qu'à subir, de nombreuses initiatives sont engagées dans les territoires pour garantir une capacité d'accueil qui préserve les atouts qui en font l'attractivité. A l'occasion de ce colloque, l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire proposait à la fois d'explorer les composantes de l'attractivité du territoire ELLO et d'organiser le dialogue entre les témoins de cette dynamique territoriale et les acteurs des solutions mises en œuvre pour maintenir la qualité et les équilibre territoriaux en jeu. Il s'agissait aussi de s'inspirer d'initiatives extérieures au territoire comme autant de pistes de travail à explorer. A ce titre l'agence d'urbanisme Adour Pyrénées était invitée à témoigner de la situation, notamment sur la côte Basque en explorant des solutions mises en place pour encourager la fluidification du marché.

De gauche à droite :

Vincent Janet - Directeur des Finances et de la Commande Publique - Ville et Agglomération des Sables d'Olonne

Marien Billard - Directeur du développement chez Foncière Logement

Matthieu Nédonchelle - Directeur général chez Groupe CISN

diffuser les travaux et publications de l'agence

Les publications régulières de l'agence, en format numérique ou en version papier donnent à voir des dynamiques territoriales contextualisées. Les « vents d'ouest » explorent une thématique et proposent un point de vue de l'agence sur un sujet d'actualité. Les « décryptages » visent un éclairage juridique à l'occasion d'une actualité législative. Les « baromètres » explore l'évolution d'indicateurs statistiques permettant de comprendre les évolutions et les situations du territoire en écho à des situations locales, régionales ou nationales.

Enfin, au-delà de ces publications récurrentes, l'addrn publie des études, rapports ou articles qui participent à la connaissance du territoire auprès de ses partenaires, dans les réseaux professionnels ou plus largement auprès du grand public.

En 2023, l'addrn a diffusé les publications suivantes

- Vent d'Ouest n°18, « l'hôpital un objet résolument urbain », novembre 2023
- Publication, « Cartographie interactive des déplacements domicile travail », octobre 2023
- Web Reportage (volet 3), « l'adaptation estuarienne face aux risques fluviomarins : vers une recomposition spatiale », octobre 2023
- Vent d'ouest n°17, « les zones commerciales, nouvel eldorado du renouvellement urbain ? », septembre 2023
- Publication « l'habitat individuel en ville », août 2023
- Décryptage n°14, « les outils de la régulation des résidences secondaire », juillet 2023
- Baromètre n°13 : « l'emploi post Covid, 6800 emplois supplémentaires dans le secteur privé depuis 2019, juin 2023
- Article, « l'économie territoriale en crise(s), développement local sobre et décarboné cherche sa voie », avril 2023.
- Baromètre n°12, « la montée des eaux dans l'estuaire de la Loire vue par ses habitants », mars 2023
- Baromètre n°11, « les ventes de maison, un marché dynamique en volume et en prix, pour combien de temps ? », février 2023
- Article, « réforme des retraites, les difficultés d'accès au marché de l'emploi des séniors », janvier 2023

préfigurer les futurs locaux et l'espace d'exposition

L'agence d'urbanisme doit s'installer définitivement au 37 avenue Albert de Mun dans le centre-ville de Saint-Nazaire.

Ce projet immobilier en co-maîtrise d'ouvrage (addrn - Silène) comprend la réhabilitation d'un immeuble d'habitation sur rue et la construction des futurs locaux de l'agence d'urbanisme couplés à un espace de présentation et de valorisation des projets du territoire.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit une installation de l'agence dans ses futurs locaux au milieu de l'année 2025. En fin d'année 2023 le chantier de construction s'est engagé au 37 avenue Albert De Mun, future adresse de l'addrn.

En préparation du futur espace de présentation du territoire et de valorisation des projet, l'addrn a engagé en 2023 une mission de conception et réalisation de scénographies confiée au collectif ARDEPA / GRU. Il s'agit de préfigurer les fonctionnalités du lieu et de concevoir son agencement et ses contenus sur la base d'un cahier des charges élaboré par l'addrn.

Cet espace, d'environ 200 m², classé Etablissement Recevant du Public - catégorie 5, en vitrine sur l'avenue Albert de Mun, se développera depuis l'entrée principale de l'agence en offrant des capacités accueil et des fonctionnalités modulables. Cette modularité attendue permettra l'organisation : des instances de l'agence, des séances plénières, des activités de représentation et de travail collaboratif avec les partenaires de l'addrn. Il s'agit de créer au centre de Saint-Nazaire un lieu de diffusion de l'urbanisme et des projets.

L'objectif sera d'y organiser une exposition permanente et des expositions temporaires (3 à 6 mois) ainsi que des animations spécifiques dans un espace qui présente le grand territoire de l'Estuaire et Littoral Loire Océan, ses enjeux et ses projets. Il s'agit de prévoir des dispositifs scénographiques facilement et rapidement évolutifs à coûts modérés. Ce lieu serait vivant, avec des événements réguliers (exposition de concours d'architecture et paysage, d'études en cours, conférences, ...).

agence en réseau

Fnau

L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire est membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement et qui ont pour la plupart un statut d'association. La FNAU offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire autrement et de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. Ces clubs contribuent notamment à créer une culture professionnelle commune à toutes les agences et alimentent les productions du réseau. En 2023, l'addrn a participé à plusieurs clubs de la FNAU.

L'addrn co-anime le club Eco Fnau avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours réunissant les collaborateurs des agences d'urbanisme impliqués sur les questions de développement économique territorial. Les rencontres trimestrielles permettent d'échanger sur des problématiques de travail partagées entre agences et de s'acculturer aux enjeux qui dessineront les projets de demain.

En 2023, au titre de la co-animation du Club Territoire Portuaire et Maritime, l'addrn a contribué à la préparation des 13ème Assises Port du Futur, organisée à Sète les 25 et 26 octobre. Ce Club est membre du Comité de Pilotage mis en place par le CEREMA pour préparer et organiser les Assises et les Trophées de l'innovation, en liaison avec de multiples partenaires. L'ambition de la démarche Port du Futur est de réfléchir aux enjeux et défis qui se posent aujourd'hui et se poseront demain aux territoires portuaires français et de promouvoir l'innovation. Les pistes de travail concernent des domaines variés, liés à la compétitivité portuaire, la logistique durable, les relations port-ville-territoire, la préservation de l'environnement, l'amélioration de la performance énergétique, la promotion de l'écoconception des infrastructures et des services.

L'addrn à la 44ème rencontre des agences d'urbanisme à Clermont-Ferrand

« No cultures, No Futures, pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires ». C'était le thème de la rencontre nationale des agences d'urbanisme qui se sont réunies du 15 au 17 novembre 2023. Il s'agissait d'aborder la réorientation écologique des territoires au travers cette recomposition culturelle. Pendant trois jours, la question culturelle a été au centre des débats sur l'évolution des territoires. Souvent proposée comme 4e pilier de développement durable, la culture au sens large n'a pas encore été totalement reconnue comme un facteur fondamental de transformation face aux enjeux écologiques et sociaux. Par le croisement des regards, la 44e rencontre a éclairé les multiples facettes de ces métamorphoses culturelles qui, souvent pionnières, représentent des « avant-gardes » d'actions concrètes, mais aussi des facteurs puissants de mise en lien.

L'addrn a répondu présente à l'invitation de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et de l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central (AUCM), organisatrice de l'événement. La participation aux différents ateliers de plusieurs membres de l'équipe de l'addrn a permis de croiser des retours d'expériences et des actualités sur la prise en compte de la culture au sens large dans les territoires (acculturations à certaines problématiques et processus de transitions, culture du risque face aux impacts du changement climatique, valorisation du patrimoine, ...).

Club Ville Aménagement

Le Club Ville Aménagement est une association rassemblant une quarantaine d'organismes d'aménagement qui assurent, sous différents statuts, la maîtrise d'ouvrage urbaine d'opérations complexes. Compte tenu de sa spécificité en matière d'ingénierie de l'aménagement et du développement urbain, l'addrn est la seule agence d'urbanisme présente au sein du CVA. Celui-ci a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, de favoriser la diffusion de savoirs et savoir-faire ainsi que le progrès en matière de conception et de réalisation des opérations d'aménagement urbain. A cette fin, il organise tous les trois ans environ les « Entretiens de l'aménagement »..

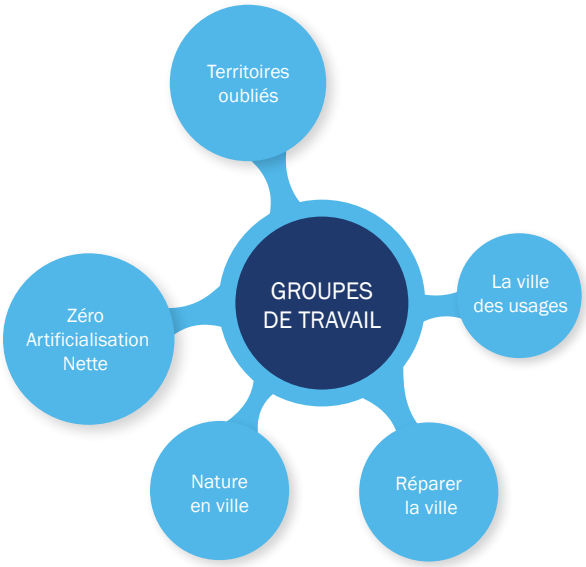

AIVP

En collaboration avec l'équipe de l'AIVP, l'addrn a contribué à l'été 2023 à l'étude de préfiguration du futur Port Center de La Réunion. Après une vingtaine d'entretiens avec les différents acteurs locaux et les contributeurs potentiels du projet, puis une analyse des potentialités d'insertion du programme dans le site de la Maison des Ingénieurs, l'étude a permis de partager les grands objectifs du futur Port Center, de préfigurer son programme pédagogique et de poser les bases d'une convention de partenariats entre les différents acteurs du projet.

Lors de la conférence mondiale de l'AIVP, organisée en novembre à Venise, David Samzun (Président de l'agence et de Saint-Nazaire Agglomération et maire de Saint-Nazaire), et Pascal Fréneau (Directeur Général Adjoint Nantes Saint-Nazaire Port) ont présenté le projet urbain du Petit Maroc, mené en groupement de commande par la Ville de Saint-Nazaire et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire. Ils ont participé à la table ronde dédiée aux « nouvelles interfaces port-ville ». Le Président de l'Agglomération de Saint-Nazaire a également été élu au Conseil d'Administration de l'AIVP, présidé par Edouard Philippe.

Prix de la Thèse sur la ville

L'addrn est sollicitée chaque année pour rejoindre le jury national du Prix de la Thèse sur la ville. Organisé par le PUCA, l'APERAU internationale et l'Institut CDC pour la Recherche-Caisse des Dépôts, ce Prix a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

Compte tenu de l'engagement de l'addrn auprès des établissements d'enseignement supérieur et de sa mobilisation pour accueillir régulièrement des jeunes chercheurs dans le cadre de contrat CIFRE (Pauline Ouvrard, Kévin Chesnel et Florian Drouaud), Claude Maillère, directeur du développement à l'agence d'urbanisme de la Région de Saint-Nazaire a été sollicité pour intégrer le jury national du Prix de thèse sur la ville. Après une première session qui a permis de sélectionner une quinzaine de thèses finalistes, le jury s'est réuni le 30 juin pour récompenser le travail de Agnès BASTIN pour sa thèse de doctorat en études urbaines "Des métabolismes territoriaux en transformation ? Gouvernance des matériaux de chantier et expérimentations de nouvelles valorisations en Île-de-France et dans la région de Bruxelles", soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction d'Eric Verdeil.

addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

02 40 00 36 99
contact@addrn.fr
5 boulevard Willy Brandt
CS 40326 • 44615 Saint-Nazaire Cedex